



**Allocution prononcée par M. Jacques BILLANT,  
préfet de la Guadeloupe  
à l'occasion de la fête patronale de Saint-Claude**

**Dimanche 23 août 2015**

En tant que Saint-Claudien depuis 8 mois, je voudrais avant toute chose vous témoigner mon plaisir d'être parmi vous à l'occasion de notre fête patronale.

Je vous adresse mes remerciements les plus sincères, Monsieur le Maire, pour m'avoir convié à être à vos côtés en ce moment incontournable de notre calendrier festif.

A votre contact, j'approfondis ma découverte de votre belle commune, j'oserais dire de notre belle commune qui conjugue mise en valeur d'un patrimoine naturel exceptionnel et politique de développement moderne et volontariste.

Monsieur le Maire, nous avons quand même découvert aujourd'hui une lacune importante qui affecte gravement Saint-Claude. Je parle bien sûr de la gestion des cloches de l'église, dont Monsieur le Curé a rappelé ce matin lors de son homélie qu'elle nécessitait une pleine intégration dans un plan communal de crise. Nous en avons eu la preuve en plein office. Il conviendra donc de nous y pencher très vite avant le retour de Monsieur le Curé à Saint-Claude.

Mesdames et Messieurs, depuis mon arrivée en Guadeloupe, j'ai pris conscience de l'importance de la fête patronale pour une commune.

Et c'est bien normal, tant la fête patronale est ce temps de fierté pour tous les Saint-Claudiens, tant la fête patronale est ce moment de reconnaissance de l'identité de la commune, avec la mise en valeur de son histoire, de son patrimoine et de son dynamisme. Oui, Mesdames et Messieurs, cette fête patronale est à mes yeux l'illustration du vivre-ensemble à Saint-Claude.

Je parle de vivre-ensemble, parce que dans les temps difficiles que nous connaissons sur le plan économique, cette fête permet de mettre en lumière ce que vous, les habitants de Saint-Claude, vous faites ensemble pour voir les choses progresser, elle met en lumière ce que votre union et votre solidarité produisent de positif sur le territoire.

Je parle aussi de fierté, parce que cette fête est l'occasion d'illustrer le dynamisme de votre commune, ses richesses en termes de culture, de loisirs, de sport et d'engagement citoyen sous toutes ses formes.

Je parle enfin d'identité communale, car la fête patronale est avant tout la célébration de votre patrimoine, ce patrimoine dont vous êtes non seulement les dépositaires, mais aussi les artisans au quotidien.

Mesdames et Messieurs, nous devons nous appuyer sur le rassemblement, sur le vivre-ensemble, sur la qualité de nos projets, sur notre ambition et sur l'union des Guadeloupéens pour nous engager dans cet avenir prospère que nous appelons de nos vœux.

Je veux aussi remercier et féliciter tous ceux qui se sont mobilisés aux côtés des élus pour assurer la réussite de cette fête.

Je pense notamment aux associations et à leurs bénévoles sans qui rien ne serait possible.

Nous devons avoir une reconnaissance collective et individuelle pour leur générosité, leur solidarité, leur engagement auprès de nos concitoyens dans leur vie quotidienne, en particulier auprès des populations les plus fragiles.

J'ai coutume de dire qu'en cette période de contexte économique difficile, avec parfois une baisse de moral des uns et des autres, chacun doit pouvoir trouver auprès des associations un cadre pour retrouver confiance et s'appropriier, ou se réapproprier, les valeurs de partage et d'entraide.

On ne le dira jamais assez, les associations sont un creuset essentiel de la vie sociale et un lieu essentiel d'apprentissage de la citoyenneté.

Alors, Mesdames et Messieurs les Présidents d'associations, Mesdames et Messieurs les bénévoles de Guadeloupe, vous avez non seulement ma confiance, mais aussi et surtout mon soutien, ici à Saint-Claude comme partout ailleurs.

Monsieur le Maire, la commune occupe une place fondamentale dans l'architecture locale de notre République.

Elle est et sera toujours le pivot de l'organisation et du dialogue territorial, située au plus près des besoins de la population. Elle est et sera toujours le premier échelon de la vie démocratique.

Oui, Mesdames et Messieurs les Maires, vous êtes aux avant-postes de la démocratie. En droit et en fait, vous êtes les premiers maillons de la chaîne républicaine, et je ne l'oublie pas.

Sans le maire, l'Etat ne pourrait fonctionner, ni la République trouver à s'incarner.

Grâce à votre engagement et à votre disponibilité, vous constituez souvent le premier recours et le dernier rempart d'une société qui oscille entre mondialisation et repli sur soi.

Ce rôle, je le sais passionnant, mais j'en mesure aussi le poids, tant, Mesdames et Messieurs, les fonctions d'un maire sont complexes et exigeantes.

Le maire est responsable de tout dans sa commune. Il est à la fois président du Conseil municipal, exécutif local, autorité administrative et agent de l'État.

Encore ne s'agit-il là que de ses rôles institutionnels !

Car vous le savez tous ici, le maire fait plus : il concilie, il arbitre les conflits, il conseille, il informe les usagers, il oriente les porteurs de projet. Il est l'acteur de la vitalité de son territoire.

Les maires sont devenus les architectes de la cohésion sociale, vous nous en faites la preuve chaque jour auprès de vos administrés.

Je veux vous en remercier et vous assurer de la reconnaissance et du soutien de l'Etat.

Monsieur le Maire, vous avez décidé de placer votre fête sous le thème : la richesse du passé est notre passeport pour l'avenir.

Vous nous avez rappelé au cours de votre riche allocution ce que les générations précédentes ont construit ici à Saint-Claude.

Je vous cite : « Nous sommes non seulement les gardiens de cet héritage, mais il nous appartient de le faire fructifier. »

C'est le sens de votre message de ce matin, lorsque vous avez invité les Saint-Claudiens, mais aussi l'Etat, la Région et le Département à prendre avec vous ce passeport pour l'avenir de Saint-Claude.

Pour ma part, je ne vous ai pas seulement écouté, je vous ai entendu.

Sachez que l'Etat s'engagera à vos côtés pour continuer d'aménager et de développer Saint-Claude.

Cet engagement, nous le prendrons ensemble et nous l'écrirons avec un kréyon pa ni gom pour qu'il soit gravé dans le marbre.

Cette fête patronale est aussi l'occasion de remercier les élus et les acteurs socio-économiques de Guadeloupe pour l'accueil chaleureux qu'ils me réservent à chacune de nos rencontres sur le terrain.

Je constate à chaque fois combien vous vous investissez au quotidien pour accompagner et défendre les intérêts de notre région, même s'il est parfois difficile de faire des choix qui garantissent l'unanimité.

J'espère que de votre côté, vous trouvez en moi, en chacun des membres du corps préfectoral et en chacun des chefs de service de l'État, des interlocuteurs et des partenaires à l'écoute, attentifs à vos projets et à vos préoccupations.

Le sens de mon engagement à vos côtés sera toujours le même : tout faire pour satisfaire les attentes terriblement fortes que vous et nos concitoyens expriment en matière de sécurité, de cohésion sociale, d'aménagement du territoire et même tout simplement de mode de vie.

Aucune de ces exigences ne nous permet le moindre relâchement.

Les défis auxquels nous sommes confrontés sont réels. Ils sont graves et nombreux. Ils ne seront pas relevés facilement, ni rapidement. Mais sachez qu'ils le seront, car le déclin ne sera jamais notre destin.

Je suis certain que rien ne résistera à l'effort de tous, à la détermination de tous ceux qui exercent une responsabilité politique, économique et sociale, et à l'unité, toujours victorieuse des querelles inutiles.

L'État exprime et met en œuvre la volonté nationale et l'intérêt général pour garantir et faire vivre au quotidien la cohésion sociale et territoriale.

C'est une tâche lourde, exigeante et passionnante que l'État n'a pourtant pas vocation à assumer seul.

Car s'il y a une chose qui doit nous rassembler, c'est l'unité de destin de notre État républicain.

Nous n'avons donc pas d'autre choix que de trouver des solutions ensemble pour répondre à tous nos enjeux.

Tous les acteurs publics, toutes les forces de la société civile doivent être parties prenantes dans le cadre d'un dialogue empreint de respect mutuel.

A nous de le prouver chaque jour en Guadeloupe.

Mesdames et Messieurs, conformément aux engagements du Président de la République et du Gouvernement, les services de l'État sont mobilisés avec les collectivités pour :

- ne laisser aucun de nos concitoyens au bord de la route, notamment dans le domaine de l'emploi,
- défendre nos entreprises et soutenir notre économie,
- apporter la sécurité à laquelle aspirent les Guadeloupéens, et c'est ma priorité,
- assurer un cadre de vie respectueux de notre environnement,
- valoriser la force de notre jeunesse à l'école, vers l'emploi, pour le logement, la culture, l'égalité des chances. Nos jeunes sont notre force, ils sont notre avenir.

Oui, Mesdames et Messieurs, l'Etat s'engagera pour prendre en compte les trois enjeux que sont le pacte social, l'aménagement du territoire et la sécurité.

Le pacte social, car il est essentiel de mettre les Guadeloupéens, notamment ceux les plus en difficulté, au cœur de nos préoccupations.

Je sais que c'est une mission prioritaire du Conseil départemental et aussi du Conseil régional, je sais aussi combien les moyens consacrés pèsent sur les budgets de ces deux collectivités.

Mesdames et Messieurs, notre pacte social comporte une priorité : gagner la bataille de l'emploi. C'est pourquoi nous continuons de mobiliser tous les outils à notre disposition pour permettre au plus grand nombre d'accéder au marché du travail et surtout d'y rester.

Le deuxième point au cœur du pacte social, c'est la priorité donnée au logement.

L'Etat y consacra 50 millions d'euros par an dans les 6 années qui viennent de façon à poursuivre notre politique de construction de logements sociaux neufs, mais aussi de réhabilitation, pour permettre à tous d'avoir un toit et des conditions décentes de logement quel que soit son revenu.

Après le pacte social, l'aménagement du territoire sera bien sûr aussi au cœur de l'engagement de l'Etat en Guadeloupe, en partenariat avec les collectivités.

C'est tout le sens du contrat de plan Etat-Région que nous avons signé Etat, Région et Département la semaine dernière.

Ce contrat nous engage désormais pour les 6 prochaines années autour de thématiques aussi importantes que la modernisation du grand port maritime de Guadeloupe, la sécurisation des bâtiments scolaires vis-à-vis du risque sismique, le déploiement du très haut débit, l'indispensable modernisation des réseaux d'eau potable, la mise aux normes des décharges sauvages, la préservation de la biodiversité et la transition énergétique.

Au total, le contrat de plan Etat-Région, c'est près de 600 millions d'euros, auxquels s'ajoute le milliard d'euros de fonds européens, au service de l'aménagement du territoire, au service des Guadeloupéens.

Là encore, nous voyons bien combien cette contractualisation symbolise notre capacité à prendre en compte ensemble les besoins locaux.

Dernière priorité dont je souhaitais vous parler : la sécurité. La violence de quelques-uns à laquelle nos concitoyens sont confrontés est insupportable, tout comme l'insécurité sur nos routes.

Sachez que je serai mobilisé avec la Police et la Gendarmerie pour poursuivre les délinquants et les mettre hors d'état de nuire, y compris à Saint-Claude, Monsieur le Maire.

Voilà Mesdames et Messieurs le sens de mon engagement, engagement qui s'inscrit dans un cadre collectif avec les élus.

Car la Guadeloupe l'a déjà prouvé et elle continuera de le prouver, j'en suis sûr, elle sait jouer collectif.

Cette unité de la Guadeloupe, c'est votre force, c'est un atout considérable dans les discussions avec l'Etat.

Cette Guadeloupe solidaire qui réussit, qui investit, qui ose, qui innove, ce n'est pas seulement un slogan, c'est la preuve que la Guadeloupe avance et construit, qu'elle continue de se construire sans cesse.

Alors, continuons de dire du bien de la Guadeloupe, de ceux qui l'animent et qui la font vivre, les élus, les acteurs socio-économiques et vous toutes et tous, Mesdames et Messieurs, car je n'oublie pas que la première richesse de la Guadeloupe, ce sont les Guadeloupéens eux-mêmes.

Les Guadeloupéens revendiquent avec fierté leur passé, assument avec clairvoyance le présent et se munissent d'un passeport pour l'avenir.

Ce passeport est nécessaire, car pour reprendre cette phrase de Jean Cocteau, « concernant l'avenir, il n'y a pas de précurseurs, il n'y a que des retardataires ».

En prenant ce passeport pour l'avenir tel que le propose le Maire de Saint-Claude, nous nous engageons à marcher ensemble à la bonne allure pour que vive la Guadeloupe.

En se rappelant que marcher ensemble à la bonne allure, comme on l'a vu ce matin lors du défilé à Saint-Claude, c'est bon pour les jarrets, c'est bon pour les mollets.

Bonne fête patronale à toutes et à tous.